

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 16 Juillet à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Le Cergne

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 9 juillet 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, M PLASSARD Jean-Michel, M NOYEL Pierre, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h16), Mme MIJAT Martine, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h27), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M RAYMOND Guy, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 34

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (remplacé par M PLASSARD Jean-Michel), Mme DUGELET Isabelle (remplacée par M NOYEL Pierre), M PALLUET Joël, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy), M CLEVENOT Robert.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme MONTANES Véronique, Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, à M POINTET Pierre à M GROSDENIS Henri, Mme LAPALUS Sylvie à Mme CARRENO Mercedes, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M LACROIX Jérémie, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, M JARSAILLON Philippe à M LAMARQUE Michel, M CLEVENOT Robert à Mme DANIERE Emmanuelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne).

N°2015/N°108

(annule et remplace la délibération N°2015-071)

OBJET : ACQUISITION LOGICIEL ADS

Monsieur le Président rappelle la délibération n°2015-033 par laquelle le Conseil validait le lancement d'une consultation pour l'acquisition d'un logiciel spécifique à l'instruction des droits du sol et l'autorisait à signer le contrat au candidat retenu dans la limite de 20 000 € HT ; Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que l'analyse des offres pour l'acquisition d'un logiciel ADS est désormais achevée.

3 entreprises ont été sélectionnées pour l'audition à la suite de laquelle la notation proposée est la suivante :

	Prix (solution 1 et option 1) sur 40 points	Technique sur 60 points	Total sur 100 points
OCI Urbanisme	40	39	79
GFI	27,6	54	81,6
SIRAP	39,4	38	77,4

L'offre la plus avantageuse sur les critères prix et technique est GFI pour un montant de 26 523 € HT sur une durée de 4 ans dont 13 566 € HT en investissement et 12 957 € HT en fonctionnement décomposé comme suit :

Prestation	Contenu	Prix HT	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Conduite de projet	gestion de projet, réunion de démarrage, 2 points intermédiaires, accompagnements et conseils	780	780	0	0	0
	Licence logiciel CCS cart@ds CS standard	3140		0	0	0
Fourniture du progiciel	Interface SIG Aigle ou Intr@geo Viewvver	2000	Remise de 30 % accordée soit 3598	0	0	0
	Installation	760	760	0	0	0
	Assistance au démarrage	760	760	0	0	0
Mise en place du logiciel	Frais annexes à l'achat (paramétrage initial lors de l'installation)	3040	3040	0	0	0
	Données DDT	1250		0	0	0
	Données MAJIC III	600		0	0	0
Intégration des données	Matrice cadastrale	860	2710	0	0	0
	Module suivi en ligne du dossier par le pétitionnaire	1370	remise de 30 % accordée soit 959	0	0	0
Option 1	Module consultation dématérialisée des services extérieurs	1370	remise de 30 % accordée soit 959	0	0	0
TOTAL HT			13566	0	0	0
TOTAL TTC			16279,2	0	0	0

Prestations	Prix HT	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Hébergement	7500	1875	1875	1875	1875
Maintenance	3084	sous garantie	1028	1028	1028
Maintenance sur les 2 modules de l'option 1	1233	sous garantie	411	411	411
Formation	1140	760	380		
TOTAL HT	12957	2635	3694	3314	3314
TOTAL TTC	15548,4	3162	4432,8	3976,8	3976,8

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Valide l'offre de GFI pour un montant de 26 523 € HT sur une durée de 4 ans.
- Autorise le Président à signer toutes les pièces utiles et dit que les dépenses sont prévues au budget annexe ADS.

Ainsi fait et délibéré, à Le Cergne
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du... 20 JUIL. 2015
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150720-N2015-0108-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/07/2015

Publication : 20/07/2015

CF M15 P001-CCCH DELIB 2015 104

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 16 Juillet à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Le Cergne

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 9 juillet 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, M PLASSARD Jean-Michel, M NOYEL Pierre, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h16), Mme MIJAT Martine, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h27), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M RAYMOND Guy, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 34

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (remplacé par M PLASSARD Jean-Michel), Mme DUGELET Isabelle (remplacée par M NOYEL Pierre), M PALLUET Joël, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy), M CLEVENOT Robert.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme MONTANES Véronique, Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, à M POINTET Pierre à M GROSDENIS Henri, Mme LAPALUS Sylvie à Mme CARRENO Mercedes, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M LACROIX Jérémie, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, M JARSAILLON Philippe à M LAMARQUE Michel, M CLEVENOT Robert à Mme DANIERE Emmanuelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2015/N°109

OBJET : CONVENTION ECOLE DE MUSIQUE DU PAYS DE CHARLIEU-BELMONT

Charlieu-Belmont Communauté souhaite mettre des locaux à disposition de l'école de musique et contribuer à son financement afin de lui permettre de maintenir et développer ses activités sur le territoire et ce dans le cadre d'une convention d'objectifs présentée au conseil.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Accorde une subvention de 30 000 € à l'école de musique, pour l'année 2015.
- Autorise le Président à signer la convention.

Ainsi fait et délibéré, à Le Cergne
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du 20. JUIL. 2015
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150720-N2015-109-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/07/2015

Publication : 20/07/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 16 Juillet à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Le Cergne

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 9 juillet 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, M PLASSARD Jean-Michel, M NOYEL Pierre, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h16), Mme MIJAT Martine, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h27), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M RAYMOND Guy, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 34

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (remplacé par M PLASSARD Jean-Michel), Mme DUJELET Isabelle (remplacée par M NOYEL Pierre), M PALLUET Joël, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy), M CLEVENOT Robert.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme MONTANES Véronique, Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, à M POINTET Pierre à M GROSDENIS Henri, Mme LAPALUS Sylvie à Mme CARRENO Mercedes, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M LACROIX Jérémie, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, M JARSAILLON Philippe à M LAMARQUE Michel, M CLEVENOT Robert à Mme DANIERE Emmanuelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2015/N°110

OBJET : AVENANTS AUX CONVENTIONS D'OCCUPATION PRECAIRE DES ATELIERS PARTAGES

Monsieur le Président rappelle que les ateliers 1 et 2 des ateliers Partagés de la ZA des 4 Vents à Belmont-de-la-Loire ont été loués par le biais de conventions d'occupation précaire respectivement à partir du 1er octobre 2015 et du 1^{er} septembre 2015.

L'atelier 1 est occupé par l'entreprise SR Menuiserie et l'atelier 2 par l'entreprise Morera Bernard également dans le secteur d'activité de la menuiserie.

L'objet de la présente délibération est de modifier l'indice de référence de révision des loyers.

Il s'agira de remplacer à l'article 14 – Révision de la redevance d'occupation précaire – « D'un commun accord des parties, le loyer sera révisable annuellement, ... en fonction de la variation de l'indice de référence des loyers, » par « d'un commun accord des parties, le loyer sera révisable annuellement, ... en fonction de la variation de l'indice des loyers commerciaux.... », conformément à la Loi Pinel 2014-626 du 18 Juin 2014.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Autorise le Président à signer l'avenant N°1 à la convention d'occupation précaire validée par la délibération N° 2014-124 avec l'entreprise SR Menuiserie
- Autorise le Président à signer l'avenant N°2 à la convention d'occupation précaire validée par la délibération N° 2014-110 et par la délibération N°2014-123 avec l'entreprise Morera

Ainsi fait et délibéré, à Le Cergne
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Delibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**21 JUIL. 2015**

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

M René VALORGE

042-200035202-20150721-N2015-110-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/07/2015

Publication : 21/07/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 16 Juillet à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Le Cergne
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 juillet 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, M PLASSARD Jean-Michel, M NOYEL Pierre, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h16), Mme MIJAT Martine, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h27), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M RAYMOND Guy, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 34

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (remplacé par M PLASSARD Jean-Michel), Mme DUGELET Isabelle (remplacée par M NOYEL Pierre), M PALLUET Joël, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy), M CLEVENOT Robert.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme MONTANES Véronique, Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, à M POINTET Pierre à M GROSDENIS Henri, Mme LAPALUS Sylvie à Mme CARRENO Mercedes, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M LACROIX Jérémie, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, M JARSAILLON Philippe à M LAMARQUE Michel, M CLEVENOT Robert à Mme DANIERE Emmanuelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2015/N°111

OBJET : FIXATION DU PRIX DE VENTE DE LA DERNIERE PARCELLE ZA CUINZIER

Pour rappel, par délibération en date du 30 mai 2013, le prix de vente des terrains de la Zone d'Activités du Pilon à Cuinzier a été fixé à 3,05 € HT/m².

Pour rappel également la Communauté de Communes par délibération en date du 18 septembre 2014 a approuvé l'acquisition des parcelles B 1647 et A 1104 situées sur la Zone d'Activités du Pilon, appartenant à l'entreprise Vollet Bert et d'une surface totale de 6 478 m² (parcelle B 1647 d'une surface cadastrale de 6 272 m² et parcelle A 1104 d'une surface cadastrale de 206 m²) pour un montant total de 26 645,34 € HT.

Compte tenu des éléments ci-dessus, il serait souhaitable revoir aujourd'hui le prix de vente de ces terrains et pour ce faire il est proposé de fixer le prix de vente à 4,50 € HT/m². L'avis des domaines a été sollicité.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve le nouveau prix de vente des parcelles B 1647 et A 1104 d'une surface respective de 6 272 m² et 206 m² au montant de 4,50 € HT/m².
- Dit les recettes sont à prévoir au budget principal.

Ainsi fait et délibéré, à Le Cergne
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**2-1-JUIL. 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

M René VALORGE
042-200035202-20150721-N2015-111-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/07/2015

Publication : 21/07/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 16 Juillet à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Le Cergne
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 juillet 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, M PLASSARD Jean-Michel, M NOYEL Pierre, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h16), Mme MIJAT Martine, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h27), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M RAYMOND Guy, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 34

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (remplacé par M PLASSARD Jean-Michel), Mme DUGELET Isabelle (remplacée par M NOYEL Pierre), M PALLUET Joël, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy), M CLEVENOT Robert.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme MONTANES Véronique, Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, à M POINTET Pierre à M GROSDENIS Henri, Mme LAPALUS Sylvie à Mme CARRENO Mercedes, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M LACROIX Jérémie, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, M JARSAILLON Philippe à M LAMARQUE Michel, M CLEVENOT Robert à Mme DANIERE Emmanuelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2015/N°112

OBJET : AVENANT AU MARCHE D'ENTRETIEN DES ZONES D'ACTIVITES

Monsieur le Président rappelle que le marché initial en date du 4 avril 2014 prévoit l'entretien paysager des zones intercommunales par l'entreprise SAS Ballandras pour un montant de 29 789.35 € HT.

L'avenant présenté au conseil s'élève à 1 484 € HT, il intervient pour intégrer au marché des espaces issus des extensions de zones sur Charlieu (vers entrée de zone) et Pouilly sous Charlieu (bassins de rétention).

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

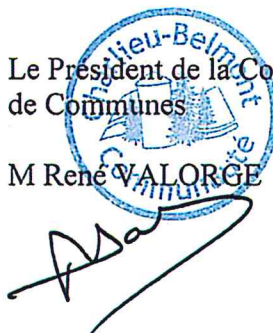
- Autorise le Président à signer l'avenant 2 au marché d'entretien paysager des zones pour un montant de 1 484.00 € HT.

Ainsi fait et délibéré, à Le Cergne
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**21 JUIL. 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150721-N2015-112-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/07/2015

Publication : 21/07/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 16 Juillet à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Le Cergne

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 9 juillet 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, M PLASSARD Jean-Michel, M NOYEL Pierre, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h16), Mme MIJAT Martine, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h27), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M RAYMOND Guy, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 34

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (remplacé par M PLASSARD Jean-Michel), Mme DUJELET Isabelle (remplacée par M NOYEL Pierre), M PALLUET Joël, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy), M CLEVENOT Robert.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme MONTANES Véronique, Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, à M POINTET Pierre à M GROSDENIS Henri, Mme LAPALUS Sylvie à Mme CARRENO Mercedes, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M LACROIX Jérémie, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, M JARSAILLON Philippe à M LAMARQUE Michel, M CLEVENOT Robert à Mme DANIERE Emmanuelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2015/N°113

OBJET : GESTION DES TRANSPORTS AUX ACCUEILS DE LOISIRS LE MERCREDI ANNEE 2015-2016 (CONVENTIONS)

Un bilan de l'expérimentation d'un service de transport pour les accueils de loisirs 2014-2015 a été fait et plusieurs problèmes ont été identifiés :

- Le coût élevé du transport.
- Une utilisation réelle bien moins importante que le prévisionnel effectué au moment de l'élaboration du marché.
- Une procédure lourde et coûteuse.
- La sous-utilisation des véhicules existants du territoire.
- La fréquentation fragile des accueils de loisirs.

Une approche par pôle sur le territoire a été imaginé afin d'être plus efficace en utilisant les potentiels existants.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Autorise le Président à signer une convention avec la commune de St Nizier sous Charlieu pour la prise en charge du transport à hauteur de 55 € par mercredi, une convention avec Ressins Village pour la prise en charge du transport à hauteur de 50 € par mercredi, et avec la MJC de St Denis de Cabanne pour la prise en charge du transport à hauteur de 55 € par mercredi (trajet pour desservir St Denis et Charlieu).
- Dit que la dépense est prévue au budget annexe enfance jeunesse.

Ainsi fait et délibéré, à Le Cergne
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du **21 JUIL. 2015**

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
Le Président de la Communauté
de Communes

Accusé certifié exécutoire
M René VALORGE
Réception par le préfet : 21/07/2015
Publication : 21/07/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 16 Juillet à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Le Cergne

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 9 juillet 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, M PLASSARD Jean-Michel, M NOYEL Pierre, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h16), Mme MIJAT Martine, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h27), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M RAYMOND Guy, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 34

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (remplacé par M PLASSARD Jean-Michel), Mme DUJELET Isabelle (remplacée par M NOYEL Pierre), M PALLUET Joël, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy), M CLEVENOT Robert.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme MONTANES Véronique, Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, à M POINTET Pierre à M GROSDENIS Henri, Mme LAPALUS Sylvie à Mme CARRENO Mercedes, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M LACROIX Jérémie, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, M JARSAILLON Philippe à M LAMARQUE Michel, M CLEVENOT Robert à Mme DANIERE Emmanuelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2015/N°114

OBJET : AVIS SUR LA REVISION DE LA CARTE COMMUNALE DE NANDAX

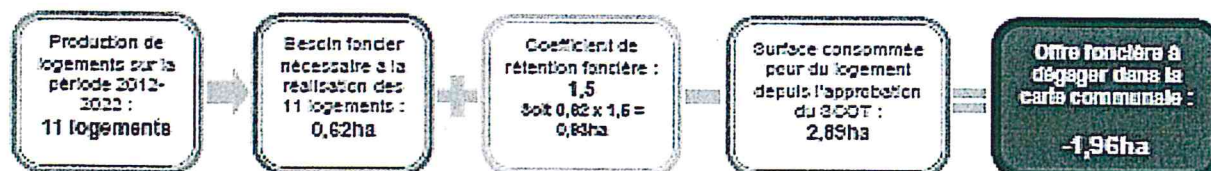
La commune avait jusqu'au 7 août 2014 pour mettre son document d'urbanisme en compatibilité avec le SCoT.

Un travail important a été effectué avec la DDT, le SCoT et la commune de Nandax lors de la révision de la Carte Communale.

Lors des différentes rencontres un état des lieux de la consommation de foncier de la commune depuis l'approbation du SCoT a été effectué. Beaucoup de demandes sont déjà en cours et donc ne peuvent être retirées du document mis en place.

Dans le rapport de présentation, page 57, il en ressort les données suivantes :

Les droits à construire fixés par le SCoT et basés sur une croissance démographique de +2% à l'horizon 2025 sont de 11 logements (pour la période 2012-2022) sur une superficie de 0,93ha.



Au vu de ces données, Charlieu-Belmont Communauté souhaite faire remarquer que la surconsommation de la commune de Nandax n'est pas conforme aux objectifs du SCoT en partie imposé par les services de l'Etat, et crée un déséquilibre par rapport aux efforts contraints entrepris dans le même temps par les autres communes.

La commune avait depuis l'approbation du SCoT connaissance de ses droits en foncier neuf, mais a malgré tout, continué son essor répondant ainsi aux demandes. En revanche, cela signifie que dès lors ses perspectives se retrouvent bloquées.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Valide l'avis tel que formulé ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, à Le Cergne
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du....**21**...**JUIL. 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150721-N2015-114-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/07/2015

Publication : 21/07/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 16 Juillet à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Le Cergne
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 juillet 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, M PLASSARD Jean-Michel, M NOYEL Pierre, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h16), Mme MIJAT Martine, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h27), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M RAYMOND Guy, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 34

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (remplacé par M PLASSARD Jean-Michel), Mme DUJELET Isabelle (remplacée par M NOYEL Pierre), M PALLUET Joël, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy), M CLEVENOT Robert.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme MONTANES Véronique, Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, à M POINTET Pierre à M GROSDENIS Henri, Mme LAPALUS Sylvie à Mme CARRENO Mercedes, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M LACROIX Jérémie, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, M JARSAILLON Philippe à M LAMARQUE Michel, M CLEVENOT Robert à Mme DANIERE Emmanuelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2015/N°115

OBJET : AVIS MODIFICATION N°1 DU SCOT SYEPAR

Monsieur le Président rappelle qu'en 2010, le SYEPAR avait engagé en inter Scot avec le SCoT du Bassin de Vie du Sornin, une réflexion sur l'urbanisme commercial sur l'ensemble de la zone de chalandise roannaise - Sornin et avait élaboré un document d'aménagement commercial (DAC) qui identifiait les zones d'aménagement commercial (ZACO) sur les polarités commerciales du territoire.

Cette stratégie de développement commercial sur la temporalité 2010-2014 a été intégrée dans le document d'orientations générales (DOG) du SCOT approuvé le 4 avril 2012. Cette stratégie arrivant à échéance, il a été décidé par le SYEPAR de modifier la partie « 3.3 Mettre en œuvre une stratégie commerciale équilibrée » du DOG.

Les modifications concernent : les nouvelles implantations, ainsi que l'identification des principales localisations préférentielles des commerces et des objectifs suivants :

- Contention du développement des commerces,
- Polarisation des activités dans une logique d'économie d'espace,
- Renforcement de l'offre commerciale des centres villes et centres bourgs,
- Maîtrise du commerce de périphérie

Les modifications prévues dans les documents du SCoT du Roannais sont cohérentes avec le travail qui avait été effectué en Inter Scot Roannais-Sornin et correspond à la démarche mise en place par la communauté de communes en particulier concernant le renforcement de l'offre commerciale des centres villes et centre bourg et la maîtrise du commerce de périphérie.

Au vu des documents Charlieu-Belmont Communauté émet un avis favorable à la modification N°1 du SYEPAR.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Valide l'avis ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, à Le Cergne
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....

21 JUL. 2015
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Le Président de la Communauté
de Communes

Accusé certifié exécutoire

Révisé par le conseil : 21/07/2015
Publication : 21/07/2015

M. René VALORGE

21/07/2015

CLM15P-SCCHIEU2015115

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 16 Juillet à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Le Cergne

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 9 juillet 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, M PLASSARD Jean-Michel, M NOYEL Pierre, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h16), Mme MIJAT Martine, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h27), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M RAYMOND Guy, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 34

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (remplacé par M PLASSARD Jean-Michel), Mme DUGELET Isabelle (remplacée par M NOYEL Pierre), M PALLUET Joël, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy), M CLEVENOT Robert.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme MONTANES Véronique, Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, à M POINTET Pierre à M GROSDENIS Henri, Mme LAPALUS Sylvie à Mme CARRENO Mercedes, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M LACROIX Jérémie, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, M JARSAILLON Philippe à M LAMARQUE Michel, M CLEVENOT Robert à Mme DANIERE Emmanuelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2015/N°116

OBJET : MODIFICATION TABLEAU DES EFFECTIFS SUITE AUX AVANCEMENTS DE GRADE VALIDES EN CAP

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Valide les modifications du tableau des effectifs suite à l'avis de la CAP et du CT.

Ainsi fait et délibéré, à Le Cergne
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**24 JUIL. 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150724-N2015-116-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/07/2015

Publication : 24/07/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 16 Juillet à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Le Cergne
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 juillet 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, M PLASSARD Jean-Michel, M NOYEL Pierre, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h16), Mme MIJAT Martine, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h27), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M RAYMOND Guy, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 34

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (remplacé par M PLASSARD Jean-Michel), Mme DUGELET Isabelle (remplacée par M NOYEL Pierre), M PALLUET Joël, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy), M CLEVENOT Robert.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme MONTANES Véronique, Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, à M POINTET Pierre à M GROSDENIS Henri, Mme LAPALUS Sylvie à Mme CARRENO Mercedes, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M LACROIX Jérémie, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, M JARSAILLON Philippe à M LAMARQUE Michel, M CLEVENOT Robert à Mme DANIERE Emmanuelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2015/N°117

OBJET : FONDS DE CONCOURS : CHEMIN PIETONNIER ST HILAIRE SOUS CHARLIEU

Monsieur le Président présente le projet de création d'un chemin piétonnier le long du chemin vicinal au lieu-dit Les Etangs à St Hilaire Sous Charlieu à proximité de la voirie communautaire qui permet l'accès à la déchetterie et à la plateforme des déchets verts. Le trafic lié à la déchetterie est de nature à rendre les accotements dangereux pour les piétons.

Monsieur le Maire propose la création d'un cheminement à part afin d'en sécuriser l'utilisation pour les piétons. En effet une vingtaine d'enfants emprunte la voie concernée et ce, plusieurs fois par jour pour se rendre à l'abri bus situé le long de la RD 49. Par ailleurs, les randonneurs marchent régulièrement le long de la voie (circuit de randonnée du Pays de Charlieu).

Un projet de travaux a été chiffré à 63 101,35 € TTC. Compte-tenu du FCTVA et des financements obtenus, le reste à charge pour la commune serait de 29 750,21 €. En vertu de l'article L 5214-16V du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé qu'un fonds de concours soit versé par la Charlieu Belmont Communauté à la commune de St Hilaire Sous Charlieu à hauteur de 50 % de la part restant à la charge de la commune soit un prévisionnel à 14 875,10 €.

Ce fonds de concours permettra de réaliser l'aménagement du chemin piétonnier ainsi cette dépense de la Communauté sera à imputer en section d'investissement.

Où cet exposé et après en avoir délibéré par 32 pour et 2 abstentions, le Conseil Communautaire,

- Décide d'apporter un fonds de concours à la commune de St Hilaire sous Charlieu d'un montant égal à la part autofinancée par la commune soit 14 875.10 € estimés.
- Dit que la dépense est prévue au budget principal en investissement et que la durée d'amortissement est fixée à 15 ans.

Ainsi fait et délibéré, à Le Cergne
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du **23 JUIL. 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

042-200035202-20150723-N2015-117-DE

M René VALORGE

Réception par le préfet

Publication : 23/07/2015



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 16 Juillet à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Le Cergne

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 9 juillet 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, M PLASSARD Jean-Michel, M NOYEL Pierre, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h16), Mme MIJAT Martine, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h27), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M RAYMOND Guy, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 34

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (remplacé par M PLASSARD Jean-Michel), Mme DUGELET Isabelle (remplacée par M NOYEL Pierre), M PALLUET Joël, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy), M CLEVENOT Robert.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme MONTANES Véronique, Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, à M POINTET Pierre à M GROSDENIS Henri, Mme LAPALUS Sylvie à Mme CARRENO Mercedes, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M LACROIX Jérémie, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, M JARSAILLON Philippe à M LAMARQUE Michel, M CLEVENOT Robert à Mme DANIERE Emmanuelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2015/N°118

OBJET : TRAVAUX SUR VOIRIE COMMUNAUTAIRE

Monsieur le Vice-Président en charge des déchets ménagers explique que la Communauté a lancé une consultation pour réhabiliter la voirie d'intérêt intercommunal reliant la départementale 487 aux sites de la déchèterie et de la plateforme de Pouilly sous Charlieu.

4 entreprises ont été consultées : THIVEND, EIFFAGE, COLAS et EUROVIA.

L'offre économiquement la plus avantageuse est celle de l'entreprise EUROVIA pour un montant de travaux de 59 951,15 € HT avec un chantier qui pourrait commencer en septembre.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Retient l'offre d'EUROVIA pour un montant de 59 951,15 € HT.
- Dit que la dépense est prévue au budget principal en investissement

Ainsi fait et délibéré, à Le Cergne
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**21 JUL. 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150721-N2015-118-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/07/2015

Publication : 21/07/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 16 Juillet à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Le Cergne

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 9 juillet 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, M PLASSARD Jean-Michel, M NOYEL Pierre, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h16), Mme MIJAT Martine, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h27), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M RAYMOND Guy, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 34

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (remplacé par M PLASSARD Jean-Michel), Mme DUGELET Isabelle (remplacée par M NOYEL Pierre), M PALLUET Joël, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy), M CLEVENOT Robert.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme MONTANES Véronique, Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, à M POINTET Pierre à M GROSDENIS Henri, Mme LAPALUS Sylvie à Mme CARRENO Mercedes, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M LACROIX Jérémie, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, M JARSAILLON Philippe à M LAMARQUE Michel, M CLEVENOT Robert à Mme DANIERE Emmanuelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2015/N°119

OBJET : ADMISSIONS EN NON-VALEUR (REOM SECTEUR BELMONT DE LA LOIRE)

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil Communautaire l'état récapitulatif des demandes d'admission en non-valeur présentées par Monsieur le Comptable Public.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Admet en non-valeur (créances irrécouvrables) la somme de 2 240,28 €.
- Dit que la dépense est prévue en fonctionnement au budget annexe « déchets ménagers Canton de Belmont ».

Ainsi fait et délibéré, à Le Cergne
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du 21 JUIL. 2015

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150721-N2015-119-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/07/2015

Publication : 21/07/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 16 Juillet à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Le Cergne

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 9 juillet 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, M PLASSARD Jean-Michel, M NOYEL Pierre, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h16), Mme MIJAT Martine, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h27), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M RAYMOND Guy, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 34

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (remplacé par M PLASSARD Jean-Michel), Mme DUGELET Isabelle (remplacée par M NOYEL Pierre), M PALLUET Joël, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy), M CLEVENOT Robert.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme MONTANES Véronique, Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, à M POINTET Pierre à M GROSDENIS Henri, Mme LAPALUS Sylvie à Mme CARRENO Mercedes, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M LACROIX Jérémie, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, M JARSAILLON Philippe à M LAMARQUE Michel, M CLEVENOT Robert à Mme DANIERE Emmanuelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2015/N°121

OBJET : AUTORISATION AU PRESIDENT D'ESTER EN JUSTICE

M. le Président informe le Conseil Communautaire de la teneur des contentieux en cours contre la Communauté. Il rappelle que conformément à la délibération n°2015-082 il dispose d'une délégation permanente pour intenter au nom de la Communauté les actions en justice ou pour défendre la Communauté dans les actions menées contre elle.

Pour les dossiers en cours, M. le Président propose de faire appel au cabinet PARME pour préparer les réponses de la collectivité.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Donne mandat à Monsieur le Président pour représenter la Communauté de Communes devant les juridictions administratives dans le cadre des recours liés à la Redevance Générale Incitative,
- Prévoit que le cabinet PARME Avocats de Paris est chargé de la défense des intérêts de la Communauté de Communes dans le cadre des recours effectués par l'ADC et Monsieur BEROUX devant le Tribunal administratif de Lyon.
- Dit que les frais afférents sont prévus au besoin au budget annexe « déchets ménagers du pays de Charlieu »

Ainsi fait et délibéré, à Le Cergne
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**21 JUIL. 2015**

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150721-N2015-121-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/07/2015

Publication : 21/07/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 16 Juillet à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Le Cergne

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 9 juillet 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, M PLASSARD Jean-Michel, M NOYEL Pierre, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h16), Mme MIJAT Martine, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h27), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M RAYMOND Guy, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 34

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (remplacé par M PLASSARD Jean-Michel), Mme DUJELET Isabelle (remplacée par M NOYEL Pierre), M PALLUET Joël, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy), M CLEVENOT Robert.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme MONTANES Véronique, Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, à M POINTET Pierre à M GROSDENIS Henri, Mme LAPALUS Sylvie à Mme CARRENO Mercedes, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M LACROIX Jérémie, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, M JARSAILLON Philippe à M LAMARQUE Michel, M CLEVENOT Robert à Mme DANIERE Emmanuelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2015/N°122

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DE L'OFFICE DE TOURISME

Monsieur le Vice-Président en charge du tourisme informe que l'office de Tourisme a transmis à la Communauté de Communes son compte de gestion et son compte administratif 2014 validés le 21 mai par le comité de direction de l'office.

Le compte administratif a été transmis avec la note du conseil. Il fait apparaître un solde d'exécution positif en fonctionnement de 13 608,97 € et un solde nul en investissement pour 2014.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Approuve le compte administratif 2014 de l'office de tourisme tel que présenté.

Ainsi fait et délibéré, à Le Cergne
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**23 JUL 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150723-N2015-122-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/07/2015

Publication : 23/07/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 16 Juillet à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Le Cergne

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 9 juillet 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, M PLASSARD Jean-Michel, M NOYEL Pierre, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h16), Mme MIJAT Martine, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h27), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M RAYMOND Guy, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 34

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (remplacé par M PLASSARD Jean-Michel), Mme DUGELET Isabelle (remplacée par M NOYEL Pierre), M PALLUET Joël, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy), M CLEVENOT Robert.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme MONTANES Véronique, Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, à M POINTET Pierre à M GROSDENIS Henri, Mme LAPALUS Sylvie à Mme CARRENO Mercedes, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M LACROIX Jérémie, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, M JARSAILLON Philippe à M LAMARQUE Michel, M CLEVENOT Robert à Mme DANIERE Emmanuelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2015/N°123

OBJET : GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE TRAME BLEUE ET TRAME VERTE

M. le Président informe le Conseil Communautaire que pour bénéficier du soutien de la Région Rhône-Alpes dans le cadre du Schéma Régional de Cohérence Ecologique, il convient notamment de réaliser une étude « trame verte et bleue ».

Il rappelle l'intérêt de mutualiser la réalisation de l'étude « trame verte et bleue » entre 5 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale de l'arrondissement de Roanne pour diminuer les coûts et améliorer la qualité du service et précise que la constitution d'un groupement de commande est l'outil le plus adapté dans ce cadre. Un projet de groupement est envisagé avec les communautés de communes du Pays entre Loire et Rhône, des Vals d'Aix et Isable, du Pays d'Urfé et Roannais Agglomération qui serait coordonnateur du groupement.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Décide de constituer un groupement de commandes avec les Communautés de communes de du Pays entre Loire et Rhône, des Vals d'Aix et Isable, du pays d'Urfé et Roannais Agglomération pour la réalisation d'une étude « Trame verte et bleue » ;
- Approuve la convention constitutive définissant les modalités de fonctionnement du groupement de commandes.
- Précise que Roannais Agglomération est désignée en qualité de coordonnateur du groupement et qu'à ce titre, la commission d'examen des marchés (CEM) de Roannais Agglomération sera chargée de la sélection du prestataire.
- Accepte une participation prévisionnelle de Charlieu Belmont Communauté à 5 495 € comme établie en annexe 1 à la convention.

Ainsi fait et délibéré, à Le Cergne
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**23 JUL. 2015**

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150723-N2015-123-DE
Le Président de la Communauté

de Communes etifié exécutoire

Reception par le préfet : 23/07/2015
M René VALORGE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 16 Juillet à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Le Cergne

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 9 juillet 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, M PLASSARD Jean-Michel, M NOYEL Pierre, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h16), Mme MIJAT Martine, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h27), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M RAYMOND Guy, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 34

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (remplacé par M PLASSARD Jean-Michel), Mme DUGELET Isabelle (remplacée par M NOYEL Pierre), M PALLUET Joël, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy), M CLEVENOT Robert.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme MONTANES Véronique, Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, à M POINTET Pierre à M GROSDENIS Henri, Mme LAPALUS Sylvie à Mme CARRENO Mercedes, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M LACROIX Jérémie, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, M JARSAILLON Philippe à M LAMARQUE Michel, M CLEVENOT Robert à Mme DANIERE Emmanuelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2015/N°124

OBJET : CONVENTION DE FACTURATION « TRAITEMENT DES BOUES » AVEC LA LYONNAISE DES EAUX

M. le Président informe qu'un accord avec la Lyonnaise des Eaux pour la facturation de la part « valorisation des boues » à 0,50 € HT par facture soit 1 € HT par an et par abonné a été trouvé. Cela concernera les usagers des communes de Vougy, Sevelinges et La Gresle pour lesquelles la Lyonnaise des Eaux gère la facturation eau.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Autorise le Président à signer la convention avec la Lyonnaise des Eaux avec effet immédiat.
- Dit que la dépense est prévue au budget annexe « valorisation des boues »

Ainsi fait et délibéré, à Le Cergne
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter

du.....**23 JUIL. 2015**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150723-N2015-124-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/07/2015

Publication : 23/07/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 16 Juillet à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Le Cergne
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 juillet 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, M PLASSARD Jean-Michel, M NOYEL Pierre, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h16), Mme MIJAT Martine, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h27), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M RAYMOND Guy, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 34

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (remplacé par M PLASSARD Jean-Michel), Mme DUGELET Isabelle (remplacée par M NOYEL Pierre), M PALLUET Joël, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy), M CLEVENOT Robert.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme MONTANES Véronique, Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, à M POINTET Pierre à M GROSDENIS Henri, Mme LAPALUS Sylvie à Mme CARRENO Mercedes, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M LACROIX Jérémie, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, M JARSAILLON Philippe à M LAMARQUE Michel, M CLEVENOT Robert à Mme DANIERE Emmanuelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2015/N°125

OBJET : CONVENTION « PASS NUMERIQUE » AVEC LA REGION POUR L'ESPACE CYBER

Monsieur le Vice-Président en charge du tourisme, de la culture et de la communication présente les éléments nouveaux de cet avenant : un public élargi (profils : porteurs de projets et associations), sollicitation de 11 pass supplémentaires, demandes de subvention à réaliser en 2 fois par année . Par ailleurs la convention qui devient caduque si la communauté n'a pas fait de session dans les 6 mois suivants la signature. Au regard de cette contrainte Monsieur le Vice Président propose de partir sur le calendrier prévisionnel suivant : mi-septembre réunion d'informations des nouveaux partenaires (adresses mails des associations récupérées au préalable auprès des mairies) et mise en place de la 1ère session Pass Numérique à la mi-novembre.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Autorise le Président à signer l'avenant à la convention Pass Numérique avec la Région Rhône Alpes.

Ainsi fait et délibéré, à Le Cergne
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....**23 JUL. 2015**
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150723-N2015-125-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/07/2015

Publication : 23/07/2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 16 Juillet à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Le Cergne

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 9 juillet 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, M PLASSARD Jean-Michel, M NOYEL Pierre, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h16), Mme MIJAT Martine, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h27), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M RAYMOND Guy, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 34

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (remplacé par M PLASSARD Jean-Michel), Mme DUJELET Isabelle (remplacée par M NOYEL Pierre), M PALLUET Joël, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy), M CLEVENOT Robert.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme MONTANES Véronique, Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, à M POINTET Pierre à M GROSDENIS Henri, Mme LAPALUS Sylvie à Mme CARRENO Mercedes, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M LACROIX Jérémie, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, M JARSAILLON Philippe à M LAMARQUE Michel, M CLEVENOT Robert à Mme DANIERE Emmanuelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2015/N°126

OBJET : MOTION THD

Les membres du Conseil Communautaire ont reçu confirmation, par l'intermédiaire du SIEL, que les EPCI n'auraient pas la possibilité de régler leur participation au projet THD par le biais d'un fond de concours tant que la loi NOTRe ne serait pas en vigueur.

Considérant :

- L'enjeu national de déploiement du THD à l'habitant rappelé par l'Etat et demandé par Mme la Ministre Fleur Pellerin par son courrier en date du 18 septembre 2013,
- L'investissement de 60 M€ par an, durant 5 ans, de 2015 à 2019, soit l'équivalent de 600 emplois directs ; puis 150 à 200 emplois directs durant la phase d'exploitation,
- Le courrier du Premier Ministre, notifié le 2 mars 2015, confirmant le passage en phase 2 du projet THD42 dans le cadre du financement FSN, portant l'intérêt suscité par ce projet au niveau national,
- Le fait que le projet THD42 entre dans le plan national France Très Haut Débit,
- Le fait que d'autres territoires, déployant le Très Haut Débit, aient vu leur projet similaire déclaré d'intérêt national,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- demande à Monsieur le Préfet de la Loire que l'application de la doctrine 15-0072 éditée par la DGFIP soit mise en œuvre dans le département de la Loire pour permettre le règlement des fonds de concours par le biais de la section d'investissement dans l'attente du vote de la loi NOTRe afin de ne pas pénaliser l'avancement du projet.
- demande également à Monsieur le Préfet de bien vouloir relayer l'action du SIEL auprès des Ministères concernés, afin que le projet THD42 soit reconnu d'intérêt national et permette de ce fait d'amortir les fonds de concours sur une durée de 30 ans conformément à la doctrine de la Direction Générale des Finances Publiques du 2 mars 2015.

Ainsi fait et délibéré, à Le Cergne
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du 31 juil 2015
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
Le Président de la Communauté
de Communes 042-200035202-20150731-N2015-126-DE

Accusé certifié exécutoire
M René VALORGE

Reception par le préfet : 31/07/2015

Publication : 31/07/2015

CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUINZE

Le 16 Juillet à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Le Cergne
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 9 juillet 2015

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHETAIL René, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, Mme VAGINAY Hélène, M BERTHELIER Bruno, M LACROIX Jérémie, M PLASSARD Jean-Michel, M NOYEL Pierre, M LOMBARD Jean-Marc (arrivé à 19h16), Mme MIJAT Martine, Mme ROCHE Monique, M LAMARQUE Michel, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves (arrivé à 19h27), M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, M BONNEFOND Michel, M RAYMOND Guy, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 34

Excusés : M MATRAY Jean-Luc, Mme LONGERE Christiane, M POINTET Pierre, Mme LAPALUS Sylvie, Mme DESBOIS Martine, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M AUGAGNEUR Gilles, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert (remplacé par M PLASSARD Jean-Michel), Mme DUGETET Isabelle (remplacée par M NOYEL Pierre), M PALLUET Joël, M MARC Gérard, M JARSAILLON Philippe, M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy), M CLEVENOT Robert.

Pouvoirs : M MATRAY Jean-Luc à Mme MONTANES Véronique, Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, à M POINTET Pierre à M GROSDENIS Henri, Mme LAPALUS Sylvie à Mme CARRENO Mercedes, Mme DESBOIS Martine à M BERTHELIER Bruno, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine à M LACROIX Jérémie, M LAPALLUS Marc à M VALORGE René, M JARSAILLON Philippe à M LAMARQUE Michel, M CLEVENOT Robert à Mme DANIERE Emmanuelle.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Hélène VAGINAY (Le Cergne)

N°2015/N°127

OBJET : LIEU DES SEANCES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Conformément à l'article L 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire se réunit au siège de l'EPCI ou dans un lieu choisi par lui dans l'une des communes membres.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Décide de se réunir à Sevelinges à l'occasion de sa séance du 17 septembre 2015.
- Précise que pour les séances à venir le Conseil Communautaire se réunira au siège de l'EPCI ou dans une salle adaptée mise à disposition par l'une des communes membres.

Ainsi fait et délibéré, à Le Cergne
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du **15 SEP. 2015**

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20150915-N2015-127-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/09/2015

Publication : 15/09/2015